

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 252

Artikel: Un fin matois
Autor: Derys, Gaston
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251852>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il y en a qui s'imaginent que Messieurs les Députés Suisses sont arrivés à Porrentruy pour prendre les sujets sous la protection du louable Corps Hélytique, et pour les soutenir contre le souverain légitime, on a beau leur dire le contraire, ils n'en croient rien, tel est l'aveuglement du paysan.

Je suis etc...

signé de Kempff,
Saignelégier le 1 mars 1791.

Sur ces entrefaites le Prince, alarmé des dispositions révolutionnaires de certaines parties des Etats, se hâta d'appeler à son secours les troupes autrichiennes qui attendaient à Rheinfelden, le moment d'occuper le pays et d'y rétablir l'ordre au nom de l'Empereur.

L'arrivée de ce secours impérial déconcerta les meneurs qui prirent immédiatement la fuite en France.

Aux Franches-Montagnes par contre quelques révolutionnaires et amis de Renguer, soutenus et encouragés par Copin du Noirmont, organisèrent des clubs où ils ne se gênaient pas d'appeler le Prince un tyran qui voulait asservir, disaient-ils, son peuple par des régiments autrichiens.

L'audace de ces révoltés des Franches-Montagnes, secondés par les révolutionnaires du Doubs, avait été provoquée par les agissements des Français, voisins de la Montagne. Le canton d'Indevillers avait envoyé, le 20 mars 1791 aux autorités du Doubs, une circulaire pour protester contre l'appel des troupes de l'Allemagne par le prince. Cet important document avait été copié par Voisard et envoyé à l'adresse du comité révolutionnaire de Porrentruy, le 21 mars 1791, avec la signature du notaire La-ville, député. Voici ce document.

« Le canton d'Indevillers assemblé par ses Maires et Députés pour délibérer sur le parti à prendre dans ces circonstances critiques où il se trouve, à raison de sa situation étant environnée de toutes parts des terres de la Principauté de Porrentruy m'a chargé faire connaître son vœu et sa façon de penser sur l'arrivée des troupes étrangères dans ce pays aux cantons qui nous sont voisins et de demander les leurs afin de pouvoir agir uniformément, après avoir assisté à une conférence que ces députés parmi lesquels j'ai eu l'honneur de faire nombre, on eût en-

semble pour remplir le devoir qu'ils m'ont imposé, je veux parler en leur nom et rapporter la résolution qu'ils ont prise. « C'est avec le regret le plus vif et une véritable crainte pour la suite que nous voyons arriver des troupes autrichiennes dans notre voisinage quoique le nombre en soit petit, cela nous fait voir que le passage est frayé et ouvert à de nouvelles qui pourraient y venir. Ces troupes favoriseront nos contre-révolutionnaires et leur formeront un foyer d'où ils pourront faire jouer leurs machines et leur manœuvres iniques avec plus de succès que depuis l'Allemagne. Ces troupes sont autant d'ennemis pour ainsi dire dans notre pays. Ne cherchant pas à dissimuler qu'elles sont envoyées par des hommes qui souhaitent de tout leur cœur l'anéantissement de notre belle constitution, quelles sont actuellement à la disposition de ceux qui ont le même désir. Qui peut nous répondre que ce n'est point une tentative pour nous éprouver et qu'après celles-ci aucunes autres n'arriveront en plus grand nombre auxquelles se joindront tous nos mécontents de France ? Vous nous direz qu'alors on les repoussera, mais par le même principe qu'on fait valoir actuellement pour nous défendre d'agir nous serons arrêtés, d'ailleurs il sera beaucoup plus difficile et nous en serons toujours nous autres cantons voisins pour être le théâtre des combats qu'il faudra livrer tandis qu'à présent sans coup férir on pourrait facilement les faire prendre la route d'où elles viennent.

« Nous sommes parfaitement rassurés sur le mal et les désordres qu'ont fait entendre, si nous passions nos limites pour les raisons que nous apportons ci après.

« Presque tous les habitants de cette Principauté sont indignés de l'arrivée de ces soldats comme il conste par la délibération de tous leurs représentants qui nous a été récemment adressée. C'est la volonté seule d'un Prince injuste qui les a conduits chez eux. Le peuple n'a-t-il pas le droit de dire à ces soldats :

« Nous ne voulons point que vous habitez dans notre contrée, si vous y séjournez malgré nous, c'est une violence que nous tacherons de repousser par la force. Ce peuple agissant ainsi est-il injuste et

rebelle ? Qui osera le dire ? si non un fourbe ou un homme dont la nature est dépravée. Nos augustes représentants n'ont-ils pas été dans le même cas ? N'avons-nous pas tous agi de même ?

(A suivre).

Un fin matois

Le père Brudet était un de ces Normands rusés, circonspects, mystificateurs, qui justifiaient tous les proverbes par lesquels le peuple tenta d'expliquer l'âme hilare et pratique des buveurs de cidre.

Les rides de son visage ne traduisaient pas seulement de longues années de labeur : ces rides parlaient un langage clair, exprimaient en un idiome compris de tous, et pour ainsi dire avec des mots et des lettres de la langue courante, la malice, l'astuce, la finasserie du père Brudet. Petites, serrées, elles plissaient tout le visage de raies obliques, et elles souriaient plus qu'elles riaient, énigmatiques, avec des airs de se moquer du monde, et qui pourtant n'étaient point franchement désobligeants.

Les yeux du père Brudet, qui clignotaient entre des bourrelets de peau sèche, et dont la flamme se reculait, vive, diabolique, capricieuse comme celle d'un feu-follet, les yeux du père Brudet confirmaient l'impression produite par ses rides. On n'aurait su dire si l'ironie qui se reflétait dans leur miroir d'acier gris s'émuait de quelque bienveillance, ou s'aguisait d'un mépris absolu.

De sorte que les plus habiles, les plus retors se sentaient humiliés devant lui. Ses rides et ses yeux leur criaient qu'il était plus habile et plus retors qu'eux, et arrêtaient là leurs révélations. Nul ne pénétra jamais la pensée du père Brudet.

A vingt lieues à la ronde du petit village normand qu'il habitait, il avait acquis une notable réputation de fin matois.

Au moment des foires, chacun se le disputait ; il était avéré que le cultivateur qui l'emménait avec lui au marché vendait son bétail à bon compte. Il s'entendait à merveille à limer les cornes d'une vache pour la faire paraître plus jeune et de meilleure race, à pratiquer, pour que le lait s'amassât dans le pis, des flagellations d'orties, à rognier les onglands, en un mot, à

— Parce que je n'ai l'intention d'élever personne ; parce que, tout spécialement, moi, officier, je ne me sens pas la vocation d'élever des Allemands ; parce que tu oublies que tu es une petite maîtresse de musique...

Elle pâlit si fort, toute droite devant lui, qu'il ajouta :

— Tu oublies que tu gagnes nos deux vies, mon enfant !

— J'y ai songé, au contraire, répondit Véronique. A midi, quand j'ai vu que la mère ne rentrait pas, j'ai été bien troublée, et puis l'idée m'est venue que l'enfant serait à moi, peut-être, et j'ai été heureuse... De ma chambre, j'ai fait signe à notre voisine Gillette Menou, l'ancienne revendeuse des halles de Nancy, et nous nous étions entendues... Oh ! si vite et si bien !... Elle acceptait de garder le pétit, aux heures où je ne serais pas là, pour rien, par amitié, par pitie...

— Assez ! interrompit séchement M. Audouin. Je n'éleve pas des Prussiens. Va tremper la soupe, car j'ai eu froid, à Ecrouvés !... Je me suis éreinté pour cette Allemande qui abandonne ses petits.

(La suite prochainement.)

maquiller l'animal. Il gardait le secret, tant pour la volaille que pour les chevaux, les porcs et les bêtes à cornes, de différentes ruses auxquelles les plus expérimentés se laissaient prendre. Enfin, ses vantardises triomphaient des plus édifiants et des plus timorés, et il grisait en un quart d'heure les hommes les plus sobres.

Avec ce que le père Brudet gagnait à l'époque des foires, il eût pu vivre heureux et tranquille toute l'année, mais il nourrissait pour les spiritueux une passion profonde. Il consommait en trois semaines, au cabaret, ce qui eût pu lui assurer le bonheur par la médiocrité pendant plusieurs trimestres.

Soudain, une nouvelle étonnante se répandit dans le pays du père Brudet, où ses exploits étaient plus célèbres que ceux de Napoléon, car toutes les gloires sont relatives.

Le père Brudet ne buvait plus et on l'avait, deux dimanches de suite, aperçu à la grand'messe. Or, le vieux mécénant ne mettait jamais les pieds à l'église, et répandait force blasphèmes sur la religion, ses saints et ses mystères.

Un troisième dimanche, le père Brudet parut encore à la messe, et l'abbé Juvien, dans un sermon ému, qui fit trembler des larmes aux cils des dévotes, et sangloter très fort notre paysan, parla du retour de l'Enfant Prodigue, et s'écria qu'il fallait accueillir à bras ouverts ces esprits égarés qui, reconnaissant enfin leurs erreurs, revenaient à Dieu, humbles et repentants.

A la fin de la messe, on quêtait pour le chemin de croix. L'indigente et naïve église, aux murs blanchis à la chaux, à la voûte de bois, assez semblable à un gros foudre coupé en deux, où s'entre-croisaient des poutres noircies par le temps, ne possédait pour chemin de croix que quelques gravures tavelées de jaune et de rouille, encadrées de bois noir. L'abbé Juvien rêvait d'un chemin de croix en plâtre colorié, avec des personnages en demi-bosse, et l'on quêtait chaque dimanche afin de réunir les fonds nécessaires à cette acquisition. Très ostensiblement, le père Brudet donna une pièce de cinquante centimes.

Tout le pays ne s'entretint, pendant deux jours que de cet événement.

Le cantonnier, devenu trop vieux pour continuer son service, allait être retraité. Les compatriotes du père Brudet apprirent avec une indicible stupéfaction qu'il postulait la place, vacante bientôt. Le père Brudet se livrant à un travail régulier, cela dépassait l'imagination.

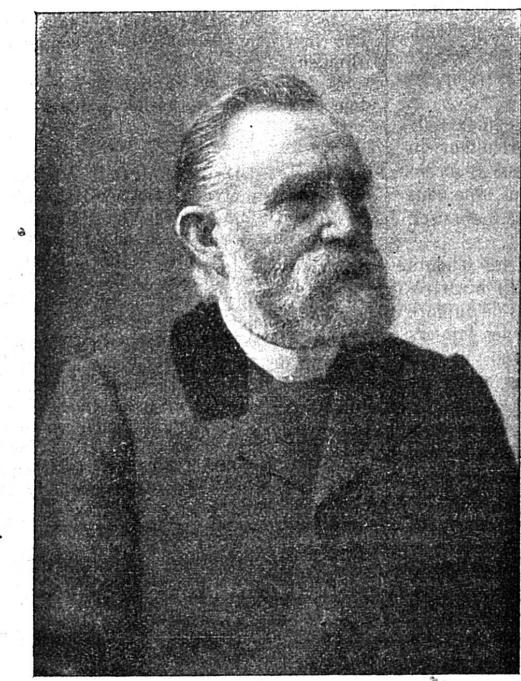
Quelques vieillards insinuèrent bien que le cantonnier n'avait guère d'autre occupation que les courses du maire, et que le père Brudet voulait tout simplement s'offrir quelques petites rentes.

Mais personne ne les crut, surtout quand on connut que le postulant avait promis au curé qu'il donnerait vingt francs pour le chemin de croix, si l'était nommé cantonnier. Et chacun admira les bonnes intentions du pécheur repenti.

Recommandé chaudement au maire par le bon curé, le père Brudet devint fonctionnaire.

Le dimanche qui suivit sa nomination, toute la commune se pressait à la messe. Ce serait, pensait-on, un spectacle édifiant entre tous que de voir cet ancien contempteur des choses divines offrir, en manière de sacrifice expiatoire, un louis d'or pour doter son église d'un chemin de croix aussi beau que celui du chef-lieu de canton.

Et un louis, qui est à Paris une chose insime et misérable, avec quoi l'on solde le pourboire d'un souper, devient, en un village du fond de la Normandie, le symbole même de l'opulence. Si Murger ignorait la couleur d'un billet de



† M. le Conseiller fédéral Hauser

mille, combien de paysans n'ont jamais entendu tinter le rire orgueilleux et chimérique d'une pièce de vingt francs !

L'abbé Juvien prononça la plus touchante des homélies, et célébra en termes fleuris l'éloge du père Brudet.

Quand le prêtre commença sa quête, tous les coeurs se mirent à battre. Lorsqu'il se trouva devant le père Brudet, un silence solennel s'établit, que rythmait et rendait plus imposant le halètement d'angoisse des poitrines. Chacun avait conscience de vivre une minute dramatique, et que de graves événements se préparaient. L'émoi du soldat à sa première bataille, qui attend avec anxiété le premier coup de canon, n'est pas plus poignant.

A l'instant où le prêtre tendit devant lui son aumônière, le père Brudet enfonce ses mains dans ses poches. Il eût l'air d'y fouiller pendant quelques secondes, mais il les y tint obstinément vissées.

La stupeur arrondit en o la bouche des assistants.

— Voyons, père Brudet, bégaya le prêtre, vous voilà cantonnier... Vous rappelez-vous votre promesse... ?

— Parfaitement, monsieur le curé. Je vous ai dit : « Je vous donnerai vingt francs pour le chemin de croix, si vous me faites nommer cantonnier », mais j'entendais, non pas cantonnier de la commune, mais cantonnier sur le chemin de la croix!...

Et, le soir même, le père Brudet se grisa abominablement.

GASTON DERYS.

Aux champs

Pour faire blanchir les salades. — Les labours profonds.

Les salades réservées pour la consommation d'hiver, principalement les chicorées, scaroles,

etc., manquent quelquefois sur les marchés, par suite des interruptions de la saison et par le changement trop brusque de la température. Lorsqu'un froid vif succède trop subitement à une atmosphère douce, les salades qui se trouvent alors dans les carrés, recouvertes pour blanchir, restent quelquefois un mois et plus à l'état vert.

Pour remédier à cet inconvénient, nos jardiniers du Midi ont inventé plusieurs moyens plus ou moins bons, dont un des meilleurs consiste à mettre à demi-terre, c'est-à-dire recouvrir à demi toutes les chicorées d'un carré. Mais que la température se maintienne douce quelque temps, ou que la saison devienne pluvieuse, ces chicorées, n'étant enterrées qu'à moitié, poussent allongent leurs feuilles et ne présentent plus ce centre convexe et fourni qui en fait la plus grande

beauté. Nos jardiniers ont alors imaginé de les mettre à blanchir sur couche. Voici leur manière d'opérer.

Dans un lieu obscur, peu accessible à l'air, ou bien dans une bâche, ils forment une couche épaisse de 0 m. 25 à 0 m. 30 ; ils mettent le fumier frais, s'ils veulent une prompte opération, et le mêlent avec du vieux, lorsqu'ils ne sont pas pressés. Au moyen de ces deux procédés, ils ont leurs salades, soit en vingt-quatre heures, soit en trois ou quatre jours, suivant la force de la couche. Ils vont prendre leurs chicorées dans le carré, les arrachent avec soin sans les meurtrir, la moindre meurtrissure pouvant faire pourrir les plants ; ils laissent tenir un peu de terre à la racine, et placent les salades sur la couche dans une position verticale, en les serrant les unes contre les autres, de façon à ce que la chaleur ne puisse s'échapper par les vides. Ils font ensuite un fort bourrelet de paille longue qu'ils fixent sur les bords de la couche au moyen de quelques crochets en bois. Ils recouvrent le tout d'une légère couche de paille et donnent un arrosage, moyen si la couche est tempérée, copieux si elle est forte, avec un arrosoir à pomme. Cet arrosage sert à comprimer un peu l'effet trop prompt de la chaleur de la couche, qui, agissant trop fortement sur les salades, leur donnerait une couleur pâle sans leur conserver la tendresse et cette belle couleur jaune d'or que procure une humidité chaude.

* * *

Les terres dépouillées de leurs récoltes sont livrées à la charrue. Quoique les céréales n'aient pas de racines profondes, il n'en est pas moins utile que le sol qui les porte soit labouré profondément pour leur fournir de l'humidité dans les moments de sécheresse et les préserver des excès d'eau à la suite de longues pluies.

Il est vrai, les labours profonds veulent des fumures profondes, c'est-à-dire copieuses, qui ne sont pas à la portée de tous les cultivateurs.